



CONCOURS PHOTO DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS AFRICAINS 2023

L'UAJST accepte les soumissions de photos pour son concours de photos des jeux traditionnels africains 2023. Les soumissions de photos seront acceptées du 1er mai au 30 juin 2023 à 23H 00 GMT. En soumettant une candidature, chaque participant accepte les critères de l'éligibilité et les autres détails décrits ci-dessous.

Éligibilité :

Ce concours photo est ouvert aux photographes âgés de 18 ans au moins. Pour être éligible, la photographie doit avoir été prise par le participant depuis le 1er janvier 2020. Le concurrent certifie qu'il est le seul créateur et titulaire des droits d'auteur de la photographie soumise. Nous n'accepterons pas les photos numériques ou autrement améliorées ou modifiées, à l'exception des photos recadrées ou des ajustements mineurs, y compris l'élimination de la poussière ou des rayures du capteur sur les numérisations, esquive et brûlure, netteté, contraste, tonification, léger ajustement des couleurs et conversion en niveaux de gris sont acceptables. L'addition et la soustraction d'objets ne sont pas autorisées.

UAJST se réserve le droit de disqualifier toute image dans le processus si les juges estiment que la candidature ne répond pas aux critères d'éligibilité. L'UAJST déterminera l'éligibilité des gagnants dans sa seule discrétion.

Ce qu'il faut soumettre:

Mettre en valeur les jeux traditionnels africains. Tout photographe, organisations ou mouvement intéressé à être considéré pour l'inclusion peut soumettre jusqu'à trois (3) images qui illustrent les sports indigènes africains. Les images horizontales de haute qualité fonctionnent mieux pour la mise en page, la taille et la conception du calendrier imprimé, ainsi que des images qui ne sont pas trop encombrées ou occupées activité de fond. Les candidatures qui sont ouvertement destinées à promouvoir un ou des produits peuvent ne pas être considérées.

Pour une photo sur laquelle une personne est reconnaissable, vous devez être en mesure de fournir une preuve ou communiqué de presse/photo publié par la personne qui vous donne la permission d'utiliser publiquement son image et, dans le cas d'un mineur ou d'un individu légalement incapable, l'autorisation du parent ou tuteur du sujet est exigée. Vous devez être en mesure de fournir une légende de photo qui inclut les noms des personnes ainsi que d'autres informations pertinentes susceptibles d'intéresser le spectateur, y compris l'identification de l'activité et du lieu de l'activité.

Si un candidat n'est pas en mesure de fournir une ou les autorisation (s) requise (s), l'UAJST, à sa seule discrétion, se réserve le droit de disqualifier cette candidature. Les photos qui violent ou enfreignent les droits d'une autre personne mais sans s'y limiter ainsi que le droit d'auteur, ne sont pas éligibles.

Comment postuler ?:

Veuillez soumettre les photos et les informations demandées (voir ci-dessus) à:

shamsu@traditionalsportsgames.org et copie à : uatsgsg@gmail.com

Les photographies haute résolution doivent être soumises au format .jpeg ou .jpg et doivent peser 1 Mo ou de grande taille. Veuillez inclure uniquement toutes les images dans un seul e-mail et inclure les informations suivantes dans cet e-mail :

-Nom du photographe,

-Adresse postale du photographe,

-Numéro de téléphone du photographe,

- Liens des médias sociaux du photographe (si possible),

-Une légende de photo suggérée, y compris les noms de l'athlète/de la personne présentée dans l'image, une description de l'activité, lieu de l'activité et autres informations pertinentes.

L'UAJST se réserve le droit de modifier la légende si nécessaire.

En plus de l'image, veuillez également inclure un communiqué de presse/photo signé de la personne ou des personnes qui peuvent être identifiées sur la photographie. Si vous ne pouvez pas le faire, veuillez fournir une déclaration dans le contenu de l'e-mail quant à la raison. L'UAJST se réserve le droit de disqualifier les inscriptions incomplètes.

Date limite d'inscription :

Toutes les inscriptions doivent être reçues avant 23H 00 GMT le 30 juin 2023. Le(s) gagnant(s) seront annoncés le 14 août 2023 (Journée internationale des JST).

Critères de sélection :

Les photographies sélectionnées seront basées sur la qualité, la représentation globale de l'impact de sports et d'autres facteurs, y compris la diversité des sports, des athlètes, de la géographie, etc.

Vous conservez vos droits sur votre photographie ; cependant, en participant au concours, vous accordez à UAJST le droit d'utiliser votre image pour publication sur notre site Web et d'autres plateformes numériques et imprimées. Toute photographie utilisée comprendra votre signature photographique. L'UAJST ne sera pas tenue de payer pour autre considération supplémentaire ou demander une approbation supplémentaire en rapport avec ces utilisations et peut aussi considérer l'image pour l'avenir.

Les photographes dont les images sont sélectionnées recevront un prix en espèces et le travail sera publié sur les sites Web et brochures de l'UNESCO, du CIJST et de l'UAJST. Vous serez contactés si votre candidature est sélectionnée.

Visitez notre site Web pour plus de détails www.traditionalsportsgames.org